

Avec **ENEDIS** LE COMPTEUR LINKY Bientôt chez vous ?



LINKY ? Mais qu'est ce que c'est ?

Imposé par Enedis pour remplacer 35 millions de compteurs qui fonctionnent, le nouveau compteur Linky, dit "intelligent", à une durée de vie de 15 ans.

SECURITÉ

Dans les villes où le linky a déjà été installé, les habitants subissent de nombreuses coupures d'électricité et des pannes qui endommagent le matériel électrique et provoquent des incendies. Ceci du au fait que le système Linky superpose du courant porteur en ligne (CPL) de 70.000Hz minimum dans des réseaux prévus pour du 50Hz.

MAIS... pour prouver la responsabilité du compteur Linky, il faudra prouver tout d'abord que ce n'est pas NOTRE installation électrique qui est la cause du problème, ce qui est très difficile...

insomnies, palpitations, acouphènes, vertiges, eczéma...).
L'exposition permanente aux ondes favorise l'Alzheimer, cancers, problèmes cardiaques...

MAIS... aucune assurance ne prend en charge les risques sanitaires liés aux ondes.

* Les radios-fréquences sont classées potentiellement cancérogène par l'OMS depuis 2011

UNE RÉUNION D'INFORMATION SE TIENDRA À

CHARTRES
LE
18 DÉCEMBRE
AUX
**ABBAYES ST
BRICE** (salle B2)
À
19H

SANTÉ

Ce nouveau compteur utilise le CPL : Courant Porteur en Ligne pour transmettre les données. Les fils non blindés émettent des ondes électro-magnétiques * néfastes pour la santé (migraines,

Alors que Enedis fait la promotion du compteur en disant qu'il permet des économies d'énergie, on remarque que les nouvelles installations sont énergivores (concentrateurs, antennes relais, systèmes de stockages et traitement des données...) avec une forte émission d'ondes radiatives faisant disparaître les rares zones blanches jusqu'alors préservées. De plus, cette course à la modernité encourage l'achat d'une panoplie d'appareil "connectés" qui ne sont pas économes en énergie, matières premières, etc.

ÉCONOMIE

L'installation du Linky, qui coûte 7 milliards d'euros, sera financée par la TURPE (Taxe d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité). Notre consommation sera calculée différemment selon les appareils ce qui peut augmenter considérablement notre facture.

Pour ce qui est de l'**EMPLOI** : les compteurs communicants étant capables de transmettre et recevoir les données à distance, il n'y aura plus besoin de releveurs.

DANS Le MONDE : EN France :

La Belgique, le Portugal, l'Allemagne, et d'autres encore l'ont refusé suite à une étude montrant que le Linky ne sert pas l'intérêt des consommateurs ; il est en cours de démontage en Californie et au Canada, pour raisons sanitaires.

Déjà **434 communes** ont refusé le Linky par délibération, (Bayonne, St Denis, Fontenay sous Bois, Castres, Dieppes...) car bien que l'usage en soit délégué à Enedis, le compteur reste la propriété de la commune.

ENEDIS
Touche pas à mon compteur

Et... NOS vies privées ?

Enedis connaît **EN TEMPS RÉEL** notre consommation électrique, notre présence dans la maison, nos activités, le nombre et le type d'appareils branchés. Toutes ces données sont destinées à être vendues dans le cadre du Big Data, mais elles sont aussi facilement piratables.



Plus d'info sur ;
facebook : Stop Linky 28
mail :
stop.linky28@orange.fr